Redistribution des richesses à la Société Générale

19/02/2009 à 12h27

Alors que la Société générale a reçu plus d'un milliard d'euro d'aide de l'Etat sous forme d'apport de fonds propres (et qu'elle devrait en recevoir un autre milliard en 2009), elle va se dépêcher de redistribuer une partie de cette somme à ses actionnaires. Une grosse partie: 700 millions d'euros.

La banque vient en effet de publier ses résultats, qui, en cette période de crise financière, sont bons (2 milliards d'euros). Et elle a donc décidé d'en affecter une partie à ses actionnaires. Le montant du dividende qu'elle propose de verser, au titre de l'exercice 2008, est de 1,2 euros (pour 581 millions d'actions). Il était de 0,9 euros l'année dernière. Ce qui fait une augmentation de plus de 30%!